

AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX



HYGIENE, SECURITE, CONDITIONS DE TRAVAIL : UNE CLE DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC



Les conditions de travail sont un élément déterminant du bien-être professionnel, et en conséquence, de l'épanouissement de chacun.

C'est pourquoi, les élus CFDT se sont pleinement impliqués au sein du Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail : en participant à toutes les séances plénières et tous les groupes de travail, en assurant des visites de terrain, en proposant des questions à débattre. On ne peut pas en dire autant de toutes les organisations syndicales (les comptes-rendus du CHSCT sont disponibles sur l'Intranet).

La CFDT agit pour TOUS les agents. Elle a veillé à ce que les réorganisations et les mutualisations continues ne laissent pas d'agents hors du champ du CHSCT.

La CFDT a agit en prenant en compte la DIVERSITE des agents : en exigeant des vestiaires pour le personnel féminin, des locaux pour le personnel de ménage, des aménagements vélos, ...

ON AVANCE ...

Sur les dernières années, on peut noter des améliorations significatives :

- Transferts vers de nouveaux centres techniques : Tonkin, Grande-Bretagne, Etier, Janvraie, Eyquem, Cap Horn, Blordière... Nouveaux sites pour les sièges des pôles Sud Ouest, Loire Sèvre Vignoble, Nantes Loire.
- Des aménagements de locaux (stockage de matériels, vestiaires, ...) qui améliorent le quotidien.
- Veille active pour analyser les causes des accidents du travail et y remédier : EPI, développement des formations Gestes et Postures, formations à l'utilisation des matériels,
- Implication des agents dans le choix du matériel (EPI, outils, véhicule, ...). C'est un acquis qu'il faut conforter.
- Nettoyage des vêtements au PMA.

MAIS...

- Le suivi médical préventif s'est dégradé du fait d'une augmentation des examens sollicités par les agents et les directions.
- Le bien-être au travail s'est dégradé. Le plan de prévention des risques psychosociaux, construit grâce à la persévérance de la CFDT, doit apporter de nouvelles réponses.
- Un manque de suivi au niveau des habilitations.
- Des centre techniques encore vétustes (sur le pôle Erdre et Cens, sur le pôle Sud Ouest, ...)



INTERCO 44
NANTES METROPOLE

CE QUE VEUT LA CFDT

OBTENIR DE NOUVEAUX RESULTATS POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE QUALITE

Locaux : entrer tous dans le 21ème siècle !

- Un budget pour la construction de nouveaux centres techniques.
- Rénovation et aménagement au fil de l'eau des locaux (centres techniques et services centraux).

Participation des agents !

- Prendre en compte l'avis des agents et des services dans les choix architecturaux des centres techniques : ce sont bien les agents les premiers utilisateurs !

Un représentant du CHSCT doit siéger dans les Commissions d'appel d'offres qui font les choix des bâtiments des nouveaux centres techniques.

- Implication systématique des agents sur le choix des outils et des équipements de travail.
- Assurer un haut niveau de formation en prévention des risques pour tous les agents : le nombre de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) est encore insuffisant.

La qualité au quotidien

- Améliorer les prestations de lavage des vêtements, de nettoyage des locaux, ...
- Exiger des outils et des équipements de travail de qualité, dans les bureaux comme sur le terrain !

Se donner de nouveaux outils

- Veiller à l'application du Plan de Prévention des Risques Psycho-sociaux ambitieux !
- Accompagner les agents pour construire de véritables parcours professionnels pour prévenir l'usure professionnelle. Accompagner les agents en reclassement.

Des moyens à la hauteur des enjeux

- Renforcement la médecine du travail : il faut revenir à une médecine du travail préventive !
- Améliorer les moyens du service HSCT et de l'accompagnement et du conseil social.

FONCTION PUBLIQUE
2014

DU CONCRET, DES AVANCEES : C'EST LA CFDT !

Contactez nous :

Section CFDT Nantes Métropole
8 rue Emile Pehant - 44 000 Nantes
02 40 99 67 71

syndicat.cfdt@nantesmetropole.fr
www.cfdtnantesvillemetropole.fr



AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

CFDT.FR

Ne pas jeter sur la voie publique.